

# Appel à la manifestation du 6 novembre

[Retraites – manifestation du 6 novembre](#)

Tous ensemble pour nos retraites :  
En grève et en manifestations, le samedi 6 novembre

**Non, tout n'est pas joué !**

Contrairement à ce que le gouvernement souhaiterait faire croire, la loi de réforme des retraites n'est pas encore « bouclée ».

Le recours devant le Conseil Constitutionnel, introduit par les élus de Gauche immédiatement après le vote des assemblées, suspend la promulgation jusqu'aux alentours du 15 novembre. Le Président de la République ne pourra en effet promulguer la loi que si le texte est validé par le Conseil.

Il doit donc attendre l'examen et la décision du Conseil Constitutionnel, et sous réserve qu'aucune censure, partielle ou totale ne soit apportée au texte, ce qui obligerait à la réécriture de la loi.

Lisez la suite dans le document joint...